

BULLETIN D'INFORMATION

N° 12 - FÉVRIER 2003



FEVRIER

La Camargue résulte de l'engagement permanent des habitants, des professionnels et des usagers pour un développement soucieux de préserver la qualité des patrimoines et la sauvegarde des richesses naturelles. Le Parc naturel régional de Camargue représente et traduit ces objectifs dans la Charte et dans son programme opérationnel (protection des espaces naturels, maîtrise globale de l'eau, développement de l'agriculture, valorisation des productions locales, développement du tourisme durable, éducation à l'environnement, promotion du territoire...).

Ce programme d'intervention semble recueillir l'unanimité en Camargue. En revanche, depuis plusieurs années, le débat se cristallise sur les statuts de l'organisme de gestion du Parc naturel régional.

Aux termes d'une crise douloureuse pour les Camarguais, le Gouvernement vient de trancher en confirmant par un arrêté interministériel la pertinence et la compétence du Groupement d'Intérêt Public pour assurer la gestion et l'administration du Parc naturel régional. Le G.I.P présente à la fois la capacité de regrouper tous les Camarguais dans une instance décisionnelle et de se conformer aux règles de la comptabilité publique.

Sa composition affirme une représentativité équilibrée de tous les acteurs oeuvrant en Camargue et pour la Camargue. Son assemblée générale est aujourd'hui composée de 65 membres représentant 41 structures dont tous les représentants des habitants, des associations d'élevage, des associations culturelles et de protection de la nature.

Toutes ces forces vives seront sollicitées pour mener à bien les nombreux dossiers urgents pour le développement durable de la Camargue et la qualité de vie des habitants.

LITTORAL DE LA PLAGE EST DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

La tempête de novembre 2002 a porté un coup supplémentaire au littoral de Camargue. La partie saintoise n'a pas été épargnée puisque la mer est venue une fois encore ronger la plage sableuse adossée à la digue à la mer.



La plage Est des Saintes-Maries-de-la-Mer le 4 décembre 2002 : le sable a été emporté et a laissé la place à des plaques d'argile

D'année en année la plage Est recule inexorablement. Ce processus d'érosion est bien réel et visible sur ce secteur. Les prévisions pour les prochaines décennies

sont plutôt pessimistes puisqu'un risque de contournement du village des Saintes-Maries-de-la-Mer par l'Est est probable. Les travaux du laboratoire du Professeur Mireille Provansal, présentés en septembre 2001, devant les élus locaux et les services de l'Etat ont amené à proposer un rechargement en sable de la plage Est plutôt que de renforcer uniquement le dispositif de défense lourde sur ce secteur. Pour cela, une étude de faisabilité va prochainement être lancée afin de vérifier et d'évaluer les diverses contraintes. Cette étude sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Symadrem avec le soutien du Service maritime, de la direction régionale de l'Environnement et du Parc naturel régional de Camargue.

Contact : Régis Vianet

PROTECTION DU LITTORAL : UN COUP DE POUCE A LA NATURE !

Suite aux tempêtes marines et aux crues du Rhône de l'automne 2002, une grande quantité de bois mort s'est échouée sur les plages de la Petite Camargue saintoise. Le Parc naturel régional de Camargue, en col-

laboration avec l'Association syndicale libre forestière des « Radeaux de petite Camargue » va, de manière expérimentale, utiliser ces bois dans la lutte contre l'érosion du littoral.



Ainsi, entre les Quatre Maries et le Rhône Vif, les bois échoués seront treuillés pour être placés en fond de plage, en bordure de dunes. Placés de la sorte, ils pourront retenir le sable et servir d'amorce à la reconstitution du cordon dunaire. La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction départementale de l'Agriculture et des Forêts.

Contact : Delphine Marobin

RESIDUS DE PHYTOSANITAIRES ET EMBALLAGES : BIENTOT UNE COLLECTE SPECIFIQUE

La Société Adivalor en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône a déjà organisé en 2002 la collecte gratuite de contenants plastiques auprès des agriculteurs. Cette opération sera reconduite en 2003 ; le Parc en communiquera le temps utile les modalités. Pour l'heure, il s'agit de préparer l'organisation d'une collecte gratuite de produits phytosanitaires non utilisés qui sont stockés dans les exploitations agricoles. Pour cela, et au préalable, la Chambre d'Agriculture lance une enquête sur la Camargue pour en connaître les volumes. Le Parc s'associe directement à cette démarche et propose aux agriculteurs de venir répondre au questionnaire qui leur est, dès maintenant, mis à disposition au Mas du Pont de Rousty (Centre administratif du Parc). Les clauses de confidentialités seront respectées.

Ces questionnaires seront transmis directement par le Parc à Magali Andra en charge de cette opération à la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône.

Le Parc vous attend nombreux sur cette enquête, les résultats obtenus conditionneront la faisabilité des projets de création de lieux de collecte sélective sur son territoire ; merci pour votre collaboration active !

Contact Régis Vianet

VERS UNE «DEMARCHE QUALITE POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES MANADES DU TERRITOIRE DU PARC»

Du fait de leur mode d'élevage extensif, les races bovines élevées en Camargue contribuent largement au maintien des espaces naturels et des paysages camarguais. Afin d'informer et de sensibiliser les visiteurs sur les spécificités de cet élevage, de plus en plus de manadiers ont développé des structures d'accueil du public sur leur exploitation.

Conformément aux objectifs de sa charte, le Parc naturel régional de Camargue souhaite valoriser et promouvoir ce savoir-faire sur son territoire en accompagnant les éleveurs dans la mise en place d'une « démarche qualité » à travers notamment l'utilisation de la marque « Parc naturel régional de Camargue ».



Le 21 janvier dernier, dix éleveurs de tauzeaux ont donc répondu présents à l'invitation du Parc. Cette première réunion a été l'occasion de les informer sur :

- les objectifs et les intérêts de la démarche (encourager la diversification dans les élevages, faire découvrir le territoire du Parc, toucher et fidéliser des clientèles, constituer un réseau de professionnels);
- les conditions d'utilisation et d'attribution de la marque « Parc naturel régional », propriété du ministère de l'Environnement ;
- la nécessité d'élaborer et d'adhérer à une charte qualité commune aux éleveurs et précisant les critères d'accueil du public.

En février, le Parc rencontrera individuellement les éleveurs afin d'évaluer les attentes et les besoins de chacun. Un premier projet de charte qualité sera élaboré puis présenté aux éleveurs et aux différents partenaires engagés dans la démarche d'ici juin 2003, l'objectif étant d'aboutir à la mise en œuvre effective de la charte qualité et l'attribution de la marque « Parc naturel régional de Camargue » fin 2003-début 2004.

Contact : Dominique Vergnaud

SOYONS CHOUETTES

Le 22 mars 2003 est la date retenue pour fêter la cinquième nuit de la chouette, opération nationale de sensibilisation aux rapaces nocturnes, organisée conjointement par la Fédération des Parcs naturels régionaux et la Ligue de Protection des Oiseaux. Avec 4 espèces de hiboux et trois de chouettes observées régulièrement, la Camargue est un territoire de prédilection pour ces espèces, grâce à sa diversité d'habitats et d'alimentation. Ce mois-ci, le Parc jette un coup de projecteur sur les trois espèces de chouettes présentes toute l'année en Camargue en proposant à ses habitants une affiche de sensibilisation jointe au Bulletin du Parc. Afin de mieux connaître ces espèces, les Camarguais sont appelés à prendre contact avec l'équipe du Parc pour signaler leur présence ou demander l'installation gratuite de nichoirs.



Hibou des marais

Contact : Gaël Hemery

ACTIONS REALISEES

AU REVOIR LES POISSONS

Afin de clore les « Rencontres du Parc », la Maison du Parc a accueilli les 10 et 11 janvier 2003, le spectacle vivant « Poisson pêcheur » de la Compagnie toulousaine « Lutin théâtre d'image ». Invités par le Parc, 80 élèves des écoles du Sambuc et des Saintes-Maries-de-la-Mer sont venus



assister au spectacle poétique et cinématographique d'un pêcheur qui se bat contre les éléments à bord de son vieux rafiot puis rentre au port pour vendre son poisson qui devient alors le héros de l'histoire... A l'écoute des bruits et musiques rappelant les ambiances sonores des films de Jacques Tati, devant des poissons vivants et un matelot qui se bat contre une tempête, les enfants ont réagi de façon très spontanée. Le lendemain, malgré la tempête de neige bien réelle celle-ci, le spectacle s'est déroulé dans une ambiance plus intime mais toujours aussi conviviale.

Contact : Julien Faure

LE PARC PRESENT A CHEVAL PASSION

Le Parc naturel régional de Camargue était présent au salon "Cheval Passion" en Avignon, du 22 au 26 Janvier dernier, au côté de l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue et de la Maison du



cheval Camargue à l'invitation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. 23 élevages y étaient représentés par 34 montures qui ont pu évoluer et se distinguer à travers des concours de modèles et allures, maniabilité et de tri du bétail. On peut se réjouir du nombre important de chevaux de race Camargue cette année, ainsi que du public toujours aussi nombreux.

Contact : Anne Vadon

A VOS AGENDAS

- **Jeudi 6 février à 17 heures, réunion de toutes les Commissions pour travailler sur la « Signalétique Parc »**
- **Mercredi 12 février à 14 heures, Commission scientifique et technique (protection de la nature, études, recherches)**
- **Mercredi 12 février à 18 heures, Commission communication et relations extérieures**
- **Vendredi 14 février à 9 heures 30, Commission de gestion des propriétés du Parc**
- **Jeudi 27 février à 17 heures, Commission Urbanisme, Patrimoine, Culture et Pédagogie**

